

Pour diffusion immédiate
Le 27 avril 2006

n° 06-097

Conclusion d'une entente entre le gouvernement et l'Association des enseignantes et enseignants du Yukon

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon et l'Association des enseignantes et enseignants du Yukon (AEEY) ont ratifié l'entente de principe conclue plus tôt ce mois-ci au terme de la négociation collective.

L'entente de trois ans couvre la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2009. En voici les points saillants :

- augmentation salariale pondérée de 3 % applicable chaque année à toutes les catégories d'employés durant les trois années visées par l'entente;
- majoration additionnelle de 1 % de l'échelle salariale des orthopédagogues et des aides-enseignants en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2006;
- apport de modifications à l'échelle salariale des enseignants et des professeurs de langues autochtones pour tenir compte d'un rehaussement du niveau de compétences;
- augmentation des indemnités versées aux directeurs, aux directeurs adjoints et aux chefs de département en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2008.

Parmi les autres points ayant fait l'objet de négociations figurent le perfectionnement professionnel, le droit aux congés, les conditions d'emploi et l'obtention de certificats de secourisme.

« Les deux parties avaient à cœur d'arriver à une entente qui sert au mieux les intérêts du personnel enseignant et du système scolaire dans son ensemble », a dit la ministre responsable de la Commission de la fonction publique, M^{me} Elayne Taylor. « Nous avons abordé les négociations mus par un désir d'arriver à une entente équitable, et je suis satisfaite des résultats obtenus. »

Les parties vont prendre des mesures pour réduire le nombre d'éducateurs paraprofessionnels embauchés à titre temporaire et s'assurer que dans la mesure du possible le nombre d'élèves par classe ne dépasse pas la limite convenue.

« Nous nous réjouissons du fait qu'on tentera de régler ce printemps le problème concernant les éducateurs paraprofessionnels embauchés à répétition à titre temporaire », a dit la présidente de l'AEEY, M^{me} Sandra Henderson. « Quelque 60 % de nos membres appartenant à cette catégorie d'employés travaillent depuis des années exclusivement en vertu de contrats pour une période déterminée. »

L'entente vise quelque 700 enseignants, aides-enseignants, orthopédagogues et professeurs de langues autochtones travaillant au Yukon.

-30-

Renseignements :

Jock Bryce
Directeur par intérim des Relations avec le personnel
Gouvernement du Yukon
(867) 667-5658

Sandra Henderson
Présidente
AEEY
(867) 667-6777 (poste 1)